

REPUBLIQUE DU MALI

MINISTERE DU DEVELOPPEMENT RURAL

OFFICE DE DEVELOPPEMENT RURAL DE SELINGUE



CONTRAT-PLAN

(2014-2016)

ÉTAT- ODRS- PRODUCTEURS

RAPPORT D'EXECUTION

Exercice 2014



Décembre 2014

SOMMAIRE

I. Introduction	6
II. Rappel des objectifs spécifiques du Contrat-Plan 2014-2016	8
III. Rappel des engagements des partenaires dans le Contrat-Plan 2014-2016	8
3.1 Engagements de l'Etat :	8
3.2 Engagements de l'Office de Développement Rural de Sélingué :	9
3.3 Engagements des Producteurs :	9
IV. Evolution des campagnes agricoles au titre de l'année 2014/2015	11
4.1 Campagne de contre saison.....	11
4.2 Campagne d'hivernage	11
4.2.1 Situation pluviométrique et hydrologique	11
4.2.1.1 Pluviométrie	11
4.2.1.2 Hydrologie	13
4.2.2 Situation des intrants.....	13
4.2.2.1 Semences	15
4.2.2.2 Engrais	15
4.2.3 Situation des emblavures.....	15
4.2.4 Situation phytosanitaire	16
V. Etat d'exécution des engagements des partenaires	16
5.1 Etat d'exécution des engagements de l'Etat	16
5.2 Etat d'exécution des engagements de l'Office de Développement Rural de Sélingué.....	23
5.3 Etat d'exécution des engagements des Producteurs.....	37
VI. Conclusion	46
VII. Annexes	48

SIGLES ET ABREVIATIONS

BSI	:	Budget Spécial d'Investissement
CRPTA	:	Centre Rural de Prestation des Travaux Agricoles
CSCRIP	:	Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté
DAIER	:	Département Aménagement, Infrastructures et Equipements Ruraux
DAO	:	Dossier d'Appel d'Offre
DAPV	:	Département Appui à la Promotion et à la Valorisation des Productions Végétales
EC	:	Emulsion Concentrée
EPA	:	Etablissement Public à Caractère Administratif
FAD	:	Fonds africain de Développement
GIE	:	Groupement d'Intérêt Economique
GWI	:	Global Water Initiative
H	:	Hauteur
Ha	:	Hectare
HIMO	:	Haute Intensité de Main d'œuvre
IFDC	:	Centre International pour la Fertilité des Sols et le Développement Agricole
Kg	:	Kilogramme
kg/ha	:	Kilogramme par Hectare
LOA	:	Loi d'Orientation Agricole
M	:	Mètre
Ml	:	Mètre linéaire
Mm	:	Millimètre
N/j	:	Nombre de jours
NPK	:	Fumure minérale de fond
ODRS	:	Office de Développement Rural de Sélingué
RBF	:	Riz de Bas-fond
RMT	:	Riz de Maîtrise Totale
RSL	:	Riz de Submersion Totale
PDA	:	Politique de Développement Agricole
PDI-BS	:	Programme de Développement de l'Irrigation dans le Bassin du Bani et à Sélingué
PNISA	:	Programme National d'Investissement du Secteur Agricole
PRED	:	Plan pour la relance durable du Mali
PRESA/DCI	:	Projet de Renforcement de la Sécurité Alimentaire par le Développement des Cultures Irriguées
PRIME	:	Produire plus de Riz avec Moins d'Engrais
SRPV	:	Service Régional de Protection des Végétaux
T	:	Tonne
UICN	:	Union Internationale pour la Conservation de la Nature
WAARI	:	West Africa Agro business Resources Incubator

Liste des tableaux et des annexes

Tableau 1: Situation pluviométrique	11
Tableau 2: Crue amont du barrage de Sélingué (m)	13
Tableau 3: Couverture des besoins en semences	15
Tableau 4: Situation des subventions	16
Tableau 5: La situation d'exécution des dépenses sur le Budget d'Etat	17
Tableau 6: Situation du Budget Spécial d'Investissement (BSI).....	18
Tableau 7 : Situation des dépenses sur le Budget Spécial d'Investissement (BSI).....	18
Tableau 8: Situation des recettes propres	30
Tableau 9 : Dépenses exécutées sur les recettes propres.....	31
Tableau 10 : Tableau des Ressources et Emplois.....	31
Tableau 11: Infractions rencontrées dans le cadre du suivi du cahier de charges dans les périmètres	34
Annexe 1: Evaluation des objectifs d'intensification de la production agricole.....	49
Annexe 2: Evaluation des objectifs de diversification des productions agricoles	52
Annexe 3 : Evaluation des objectifs de diversification des productions halieutiques et animales	54
Annexe 4: Evaluation des objectifs de formation en alphabétisation fonctionnelle dans la zone ODRS.....	55
Annexe 5: Evaluation des objectifs en activités de promotion féminine.....	56
Annexe 6: Evaluation des objectifs en études d'aménagement (Montant en millions de F CFA)	57
Annexe 7: Evaluation des objectifs en travaux d'aménagement	58
Annexe 8: Evaluation des objectifs de transfert d'activités aux organisations paysannes	59
Annexe 9: Evaluation des objectifs de Protection de l'Environnement	61

I. Introduction

Le troisième Contrat-Plan Etat/ODRS/Producteurs pour la période 2014-2016 constitue la suite logique des deux précédents (2007- 2009, 2010-2012). Il s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des politiques de développement du secteur rural qui s'articule autour de (4) quatre principaux éléments que sont: i) le Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté 2012-2017 (CSCR) ; ii) la Loi d'Orientation Agricole (LOA) ; iii) la Politique de Développement Agricole (PDA) et iv) le Programme National d'Investissement du Secteur Agricole (PNISA).

La première année de l'entrée en vigueur du Contrat-Plan 2014-2016, signé le 21 juillet 2014, s'est déroulée dans un contexte marqué par :

- la volonté politique affichée des Autorités de faire du Mali une puissance agricole et de le hisser au rang des pays émergents. La subvention des intrants agricoles (engrais et semences certifiées) s'inscrit dans cette logique ;
- la poursuite de la mise en œuvre des programmes d'intensification agricole.

Les activités programmées ont été exécutées dans des conditions caractérisées par:

- une situation alimentaire normale dans toutes les zones de production, des marchés bien approvisionnés et des prix des denrées de première nécessité stables,
- la poursuite de la subvention des intrants agricoles par l'Etat et la baisse du prix de l'engrais,
- une amélioration des capacités opérationnelles du service d'encadrement (renforcement des moyens matériels et logistiques),
- un faible niveau d'équipement des producteurs,
- une pluviométrie installée précocement et mal répartie dans le temps et dans l'espace entraînant ainsi une perturbation dans le développement des cultures (maïs notamment) ;
- une insuffisance notoire de la main d'œuvre agricole et une augmentation sensible des taux journaliers des prestations agricoles dues essentiellement à l'impact des activités d'orpaillage.

Malgré ces difficultés, le programme d'activités 2014 a connu un niveau d'exécution satisfaisant à travers :

- une augmentation relative des réalisations qui sont passées de :
 - ✓ 5 406 ha à 6 161 ha soit une progression de 13,9% pour le riz,
 - ✓ 14 593 ha à 15 030 ha soit une progression de 2,9% pour les cultures sèches
 - ✓ 5 758 ha à 6 414 ha soit une progression de 11,4 % pour les légumineuses alimentaires.

- l'amélioration des conditions de travail du personnel à travers l'acquisition de matériels informatiques et roulants.

Le présent rapport donne le point des réalisations des engagements des parties contractantes pour la première année du Contrat-Plan 2014-2016.

II. Rappel des objectifs spécifiques du Contrat-Plan 2014-2016

Les objectifs spécifiques assignés au Contrat-Plan 2014-2016 se résument en huit (8) points qui sont les suivants :

- l'augmentation de la production et de la productivité Agricoles.
- l'augmentation des superficies aménagées en vue de sécuriser les productions agricoles et la maintenance des superficies déjà aménagées par l'entretien régulier des réseaux primaires, secondaires et tertiaires pour assurer une meilleure gestion de l'eau d'irrigation ;
- la promotion et la valorisation des infrastructures en vue de l'amélioration des productions animales et piscicoles ;
- la promotion des activités génératrices de revenus au profit des femmes et des jeunes ;
- l'appui aux Collectivités Territoriales pour l'élaboration et la mise en œuvre de Plans d'aménagement de terroirs et de Plans d'eau ;
- la mise en place d'un Plan de communication et de marketing ;
- la réalisation d'infrastructures routières pour le désenclavement de la zone d'intervention ;
- la réalisation des travaux d'entretien des bâtiments administratifs.

III. Rappel des engagements des partenaires dans le Contrat-Plan 2014-2016

3.1 Engagements de l'Etat :

Au titre du Contrat-Plan 2014-2016, l'Etat s'engage à :

- mettre en place les dotations budgétaires nécessaires à la réalisation des missions de service public de l'Office de Développement Rural de Sélingué conformément aux dispositions du Contrat Plan ;
- mettre en place des ressources provenant du budget spécial d'investissement (MPP, MEF, MDR) ;
- contribuer à mobiliser les Partenaires Techniques et Financiers pour le financement des projets initiés dans le cadre de la mise en œuvre des objectifs du Contrat-Plan ;
- créer un environnement favorable au développement économique et social de la zone d'intervention de l'ODRS ;
- suivre l'exécution correct du programme d'entretien du réseau d'irrigation et de drainage par l'ODRS ;
- évaluer annuellement l'exécution du Contrat-Plan au cours des sessions du Comité de Suivi mis en place.

3.2 Engagements de l'Office de Développement Rural de Sélingué :

L'Office de Développement Rural de Sélingué s'engage à :

- sécuriser les productions agricoles à travers l'augmentation des superficies aménagées ;
- maintenir les superficies déjà aménagées par l'entretien régulier des réseaux d'irrigation, de drainage et des stations de pompage pour une meilleure gestion de l'eau d'irrigation ;
- élaborer et transmettre à la tutelle le programme annuel d'entretien du réseau d'irrigation et de drainage ;
- améliorer la production et la productivité agricoles par l'appui conseil, la formation des producteurs et de l'encadrement, l'introduction des variétés performantes ;
- améliorer les revenus des producteurs par l'accroissement des productions agricoles, la diversification des activités de production, le désenclavement des zones de production, la valorisation des productions et l'appui aux collectivités décentralisées ;
- développer les activités de promotion féminine et poursuivre l'insertion des jeunes dans les circuits de production agricole;
- protéger l'environnement et gérer rationnellement les ressources du lac ;
- tout mettre en œuvre pour l'équilibre de sa gestion sur la base de ses recettes propres (redevances eau et prestations diverses), des subventions de l'Etat et des ressources extérieures ;
- poursuivre l'application scrupuleuse des cahiers de charges ODRS / Attributaires et autres documents contractuels définissant les conditions d'attribution et/ou d'exploitation des infrastructures, afin d'assurer aux différents exploitants la sécurité nécessaire ;
- créer les conditions favorables à la transformation de la zone en un Agro-pôle de développement ;
- poursuivre et intensifier la collaboration avec les Partenaires Privés dans le cadre de la mise en œuvre de leurs programmes de développement ;
- exécuter les activités du Contrat - Plan 2014 - 2016 suivant les indicateurs de performance consignés en annexe n°1.

3.3 Engagements des Producteurs :

Les producteurs s'engagent à:

- améliorer la productivité en appliquant toutes les techniques d'intensification des cultures préconisées par l'encadrement ;
- appliquer scrupuleusement l'ensemble des textes contractuels (convention et tout autre Contrat

de gestion ou d'exploitation) conclus entre l'ODRS et les producteurs, notamment ceux relatifs à l'exploitation des périmètres, à l'attribution des parcelles, à l'exploitation des terres, au paiement des redevances et toutes autres taxes, à l'entretien des infrastructures hydrauliques tertiaires, au service de l'eau, au retrait des parcelles ; à l'entretien régulier du réseau tertiaire et quaternaire ; à l'exploitation des infrastructures portuaires ; à l'exploitation des aménagements piscicoles et à la gestion des infrastructures communautaires ;

- apurer les dettes collectives et/ou individuelles contractées par les paysans afin de rendre les organisations socioprofessionnelles crédibles et plus opérationnelles ;
- sensibiliser leurs membres pour le paiement des redevances aux dates indiquées dans le cahier des charges ;
- organiser un courant d'échange permanent entre la base et le sommet pour véhiculer toutes les informations utiles provenant des instances de partenariat : Conseil d'Administration de l'ODRS, Comité de Suivi du Contrat-Plan, réunions des Comités Paritaires, etc. ;
- assurer la protection de l'environnement à travers la mise en œuvre des mesures de défense et de restauration des eaux et des sols.

IV. Evolution des campagnes agricoles au titre de l'année 2014/2015

4.1 Campagne de contre saison

La campagne de contre saison 2014 s'est déroulée dans des conditions relativement bonnes marquées par :

- la disponibilité de l'eau et d'intrants agricoles (semences et engrais) ;
- la poursuite de la subvention.

Cependant, certaines difficultés comme la verse, l'insuffisance de la main d'œuvre agricole et quelques problèmes d'irrigation aussi bien à Maninkoura qu'à Sélingué ont émaillé le déroulement de la campagne.

Les résultats obtenus sont de 5 460,7 tonnes contre 4 697,43 tonnes en 2013 pour le riz irrigué.

4.2 Campagne d'hivernage

4.2.1 Situation pluviométrique et hydrologique

4.2.1.1 Pluviométrie

La campagne agricole 2014/2015 a connu un démarrage satisfaisant en termes de pluviométrie. En effet, les bonnes conditions hydriques favorables aux activités agricoles ont été enregistrées depuis le début du mois de mai avec une répartition dans le temps et dans l'espace relativement satisfaisante. Notons qu'à partir de la deuxième décennie du mois de juin jusqu'à la deuxième décennie du mois de juillet, il a été enregistré une mauvaise répartition des pluies dans le temps et dans l'espace avec une incidence directe sur la croissance des cultures (flétrissement, dessèchement des plants et reprise des semis).

Cependant, les cumuls de pluie recueillis ont été supérieurs à ceux de l'année dernière au niveau de tous les postes d'observation à l'exception de Maninkoura.

Comparés à la moyenne des années 1971-2000 de la même période, ces cumuls saisonniers sont excédentaires dans tous les postes d'observation.

Les quantités de pluie enregistrées au 31 octobre 2014 sont consignées dans le tableau n°1.

Tableau 1: Situation pluviométrique

Désignation	Mai		Juin		Juillet		Août		Sept.		Oct		Cumul au 30 octobre			
													2014		2013	
	H (mm)	N/j	H (mm)	N/j	H (mm)	N/j	H (mm)	N/j	H (mm)	N/j	H (mm)	N/j	H (mm)	N/j	H (mm)	N/j
Sélingué	281,1	13	154,5	10	115,7	12	331	16	318	17	18,5	2	1218,8	70	986,1	69
Yanfolila	227	6	185	8	238	9	213	15	262	14	82	6	1207	58	1021,5	54
Maninkoura	209	11	116	7	131	11	340	16	81	9	37,5	7	914,5	61	925,5	61

4.2.1.2 Hydrologie

Depuis le début de l'année, la cote en amont du barrage de Sélingué a été supérieure à celle de l'année dernière à la même période jusqu'à la fin de la deuxième décennie de juillet à partir de laquelle le déficit pluviométrique a engendré la baisse des apports au niveau du lac. Au 31 octobre 2014, le niveau de 348,960 m a été atteint contre 349,080 m en 2013. Ce niveau est largement supérieur à la cote critique de 341m pour l'exploitation correcte du périmètre aval de Sélingué. Il est à signaler que les lâchers au niveau du barrage ont démarré le 30 août 2014. Le tableau n°2 donne la situation de la crue en amont du barrage de Sélingué au cours des dix premiers mois des années 2013 et 2014.

Tableau 2: Crue amont du barrage de Sélingué (m)

Désignation	2014			2013		
	<i>Au 10</i>	<i>Au 20</i>	<i>Au 30/31</i>	<i>Au 10</i>	<i>Au 20</i>	<i>Au 30/31</i>
Janvier	348,670	348,580	348,450	348,510	348,380	348,270
Février	348,240	347,960	347,740	348,000	347,710	347,440
Mars	347,500	347,130	346,360	347,000	346,580	346,050
Avril	345,930	345,340	344,760	345,480	344,960	344,420
Mai	344,320	343,920	343,550	343,810	343,100	342,490
Juin	343,130	343,140	342,870	341,980	341,540	341,490
Juillet	342,480	342,040	342,080	341,590	342,000	342,910
Août	342,620	344,120	345,420	344,530	345,240	345,380
Septembre	346,020	347,120	347,980	346,100	347,000	347,500
Octobre	348,200	348,420	348,960	348,470	349,010	349,080

4.2.2 Situation des intrants

La politique nationale de subvention des intrants s'est poursuivie cette année avec une amélioration des dispositions à travers la baisse du prix du sac d'engrais minéral de 50 kg au producteur. En effet le Gouvernement a décidé de rendre le sac de 50 kg à 11 000 FCFA en lieu et place de 12 500 FCFA. Les quantités autorisées ont couvert les besoins exprimés par les producteurs à l'exception de l'engrais organique industriel. Pour la campagne en cours, en zone ODRS les spéculations retenues au titre de la subvention sont les suivantes :

- maïs hybride pour la semence,
- riz (en maîtrise totale, Nerica et de bas-fond), maïs hybride et conventionnel pour les engrais minéraux,

- riz en maîtrise totale pour les engrais organiques industriels.

Pour des raisons de fertilité des sols, les doses d'engrais retenues dans le cadre de la subvention sont :

- 200 kg/ha de NPK, 200 kg/ha d'urée, 1000 kg/ha de fumure organique (FO) pour le riz en maîtrise totale,
- 100 kg/ha de NPK et 150 kg/ha d'urée pour le riz Nerica,
- 100 kg/ha de NPK et 100 kg/ha d'urée pour le riz de bas-fond,
- 200 kg/ha de NPK et 200 kg/ha d'urée pour le maïs hybride,
- 100 kg/ha de NPK et 150 kg/ha d'urée pour le maïs conventionnel.

En ce qui concerne la semence de maïs hybride, la dose retenue est de 20 kg/ha.

4.2.2.1 Semences

Les quantités de semences de riz dans les magasins de producteurs de semences ont couvert à hauteur de souhait les besoins des producteurs. Quant au maïs hybride, les disponibilités concernent exclusivement les quantités mises en place à Sélingué par un opérateur de la place. Le reste des besoins est satisfait sur les autres marchés. Le tableau n°3 donne la situation de la couverture des besoins en semences.

Tableau 3: Couverture des besoins en semences

Désignation	Riz de Maîtrise Totale(T)			Maïs hybride (T)		
	Besoins	Disponible	Taux (%)	Besoins	Disponible	Taux (%)
Maninkoura	18,3	16,06	87,8	1	0	0
Sélingué	17,5	24,8	141,7	17	12	70,5
Total ODRS	35,8	40,86	114,1	18	12	66,6

Remarque : Les besoins de semences de riz sont exprimés sur la base du renouvellement du 1/3 des superficies. Les variétés les plus utilisées sont ADNY 11 et IR 32307.

4.2.2.2 Engrais

Au titre de l'année 2014, l'appui à l'approvisionnement des producteurs en intrants agricoles a concerné 8 578 exploitants dont 770 femmes sur 12 877 recensés. Les quantités d'engrais délivrés se chiffrent à 1 583,75 tonnes de complexes céréales, 2 102,05 tonnes d'urée et 890,25 tonnes de fumure organique industrielle.

Les quantités d'engrais délivrées concernent toutes les spéculations retenues. Les disponibilités ont couvert les besoins exprimés dans le plan de campagne, exception faite de la fumure organique industrielle qui couvrent à peine 6% des besoins. L'accompagnement des producteurs à travers la délivrance des cautions techniques pour la subvention s'est effectué dans les trois zones d'intervention de l'ODRS.

4.2.3 Situation des emblavures

D'une manière générale, les réalisations de la campagne 2014/2015 sont supérieures à celles de la campagne 2013/2014 pour l'ensemble des spéculations. Pour le riz et les céréales sèches, elles sont passées de :

- 5406 ha à 6161 ha soit une progression de 13,9% pour le riz,
- 14593 ha à 15030 ha soit une progression de 2,9% pour les cultures sèches
- 5758 ha à 6414 ha soit une progression de 11,4 % pour les légumineuses.

4.2.4 Situation phytosanitaire

La situation phytosanitaire est restée relativement calme durant la campagne. Cependant quelques infestations de ravageurs du genre *Nymphula dipunctalis*, *Tricusta sericae* et *Locris rubra* ont été observées dans les deux périmètres avec de légers dégâts sur le riz en maîtrise totale. Cette situation a été très vite maîtrisée avec l'appui des services régionaux de la Protection des Végétaux de Koulikoro et de Sikasso par le traitement de 48 ha à Maninkoura et de 192 ha à Sélingué avec du Dursban 4E et du Pychlorex 480 EC.

V. Etat d'exécution des engagements des partenaires

5.1 Etat d'exécution des engagements de l'Etat

Engagement n°1 : mettre en place les dotations budgétaires nécessaires à la réalisation des missions de service public de l'Office de Développement Rural de Sélingué conformément aux dispositions du Contrat-Plan

Etat d'exécution :

Selon la loi des finances 2014, le montant des subventions accordées à l'ODRS s'est élevé à 1 061 223 000 Francs CFA. La situation des subventions est donnée dans le tableau N°4.

Tableau 4. Situation des subventions

Rubriques budgétaires	Prévisions Contrat-Plan 2014	Dotations budgétaires 2014	Ecart Dotations/Contrat- Plan
Subvention aux Organismes Publics	130 000 000	130 000 000	0
Personnel EPA	151 223 000	155 511 000	4 288 000
Electricité & Eau	140 000 000	140 000 000	0
Etude & Recherche	30 000 000	30 000 000	0
Dépenses en investissement	60 000 000	60 000 000	0
Sous Total ODRS	511 223 000	515 511 000	4 288 000
Contrat Plan Etat-ODRS-Producteurs			
Dépenses en investissement	400 000 000	400 000 000	0
Fonctionnement lié à l'investissement	150 000 000	150 000 000	0
Sous total Contrat Plan Etat-ODRS-Producteurs	550 000 000	550 000 000	0
Total ODRS	1 061 223 000	1 065 511 000	4 288 000

L'analyse comparative des dotations par rapport aux prévisions du Contrat-Plan démontre que l'Etat a respecté tous ses engagements financiers en 2014.

Le dépassement de 4 288 000 F CFA au niveau du personnel EPA s'explique par la prise en charge des imprévus notamment le capital décès, les avancements des agents et le paiement INPS du personnel.

La situation d'exécution des dépenses sur le Budget d'Etat est donnée dans le tableau N°5.

Tableau 5: La situation d'exécution des dépenses sur le Budget d'Etat

Rubriques budgétaires	Prévisions Contrat-Plan 2014	Dotations Budgétaires 2014	Exécutions budgétaires à la date du 30/11/2014	Taux d'exécution (%)	Ecart Exécution /Dotation budgétaire
Subvention aux Organismes publics	130 000 000	130 000 000	111 408 060	85,70	18 591 940
Personnel EPA	151 223 000	155 511 000	140 525 427	90,36	14 985 573
Electricité & Eau	140 000 000	140 000 000	117 114 893	83,65	22 885 107
Etude & Recherche	30 000 000	30 000 000	6 254 000	20,85	23 746 000
Dépenses en investissement	60 000 000	60 000 000	59 997 639	100,00	2 361
Sous Total ODRS	511 223 000	515 511 000	435 300 019	84,44	80 210 981
Contrat Plan Etat-ODRS-Producteurs					
Dépenses en investissement	400 000 000	400 000 000	266 739 310	66,68	133 260 690
Fonctionnement lié à l'investissement	150 000 000	150 000 000	149 988 765	99,99	11 235
Sous Total Contrat Plan Etat-ODRS-Producteurs	550 000 000	550 000 000	416 728 075	75,77	133 271 925
Total ODRS	1 061 223 000	1 065 511 000	852 028 094	79,96	213 482 906

A la date du 30 novembre 2014, sur une prévision budgétaire de 1 061 223 000 F CFA, 852 028 094 F CFA ont été exécutés, soit un taux d'exécution de 79,96%. Le montant des crédits engagés s'élève à 1 040 962 787 F CFA soit un taux de mobilisation de 98,83%.

Engagement n°2 : mettre en place des ressources provenant du Budget Spécial d'Investissement (BSI)

Etat d'exécution :

La dotation budgétaire en Budget Spécial d'Investissement (BSI) pour l'année 2014 s'élève à 550 000 000 FCFA dont 400 000 000 F CFA en investissement et 150 000 000 FCFA en fonctionnement lié à l'investissement. La situation est donnée le tableau N°6.

Tableau 6: Situation du Budget Spécial d'Investissement (BSI)

Rubriques budgétaires	Prévisions Contrat-Plan 2014	Dotations budgétaires 2014	Ecart Dotations/ Contrat-Plan
Dépenses en investissement	400 000 000	400 000 000	0
Fonctionnement lié à l'investissement	150 000 000	150 000 000	0
Total	550 000 000	550 000 000	0

L'analyse comparative des dotations par rapport aux prévisions du Contrat-Plan démontre que l'Etat a respecté son engagement.

La situation d'exécution des dépenses sur le Budget Spécial d'Investissement est donnée dans le tableau N°7.

Tableau 7 : Situation des dépenses sur le Budget Spécial d'Investissement (BSI)

Rubriques budgétaires	Prévisions Contrat-Plan 2014	Dotations budgétaires 2014	Exécutions budgétaires à la date du 30/11/2014	Taux d'exécution	Ecart Exécution /Dotation budgétaire
Dépenses en investissement	400 000 000	400 000 000	266 739 310	66,68	133 260 690
Fonctionnement lié à l'investissement	150 000 000	150 000 000	149 988 765	99,99	11 235
Total	550 000 000	550 000 000	416 728 075	75,77	133 271 925

A la date du 30 novembre 2014, sur une prévision budgétaire de 550 000 000 F CFA, 416 728 075 F CFA ont été exécutés, soit un taux d'exécution de 75,77%. Le montant des crédits engagés s'élève à 549 987 967F CFA soit un taux de mobilisation de 99,99%.

Engagement n°3 : contribuer à mobiliser les Partenaires Techniques et Financiers pour le

financement des projets initiés dans le cadre de la mise en œuvre des objectifs du Contrat-Plan

Etat d'exécution :

L'Etat, à travers le Ministère du Développement Rural a multiplié les contacts avec les Partenaires au développement et les organismes de financement internationaux pour obtenir le financement de nouveaux projets. Cette activité s'est concrétisée par l'élaboration et la soumission des requêtes de financement à plusieurs partenaires au développement. Parmi ces requêtes, celle relative à la réhabilitation du périmètre aval de Sélingué, son extension et l'aménagement de la plaine de Kotouba, intégrée dans le Projet de Renforcement de la Sécurité Alimentaire par le Développement des Cultures Irriguées (PRESA/DCI), a fait l'objet d'un accord de prêt signé le 23 janvier 2014 entre le Gouvernement de la République du Mali et le Fonds africain de Développement (FAD). La coordination nationale et l'unité locale du PRESA-DCI ont été déjà mises en place.

Ce projet, dont l'objectif global vise à contribuer à terme, à l'allègement de la pauvreté par la relance de la production agricole et le renforcement de la sécurité alimentaire, assurera une intensification et une diversification des productions agricoles, créera des emplois notamment pour les jeunes des localités concernées et développera l'ensemble des chaînes de valeurs des filières porteuses.

Aussi la Direction Générale de l'ODRS a :

- signé un protocole relatif à la mise en œuvre du « Projet Global Water Initiative (GWI)-Eau pour l'agriculture » à travers l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) pour l'accompagnement de l'ODRS dans l'atteinte des objectifs du contrat-plan,
- sollicité l'accompagnement du Conseil Régional de Sikasso pour l'aménagement des plaines étudiées et l'immatriculation du patrimoine de l'ODRS,
- préparé une note conceptuelle du projet sur le renforcement de la résilience des populations de la zone ODRS face aux effets du changement climatique qui sera soumise à la Banque Islamique de Développement (BID) par le Ministère du Développement Rural.

Engagement n°4 : créer un environnement favorable au développement économique et social de la zone d'intervention de l'ODRS

Etat d'exécution :

D'une manière générale, l'Etat dans le cadre de sa politique de développement, a pris de nombreuses mesures qui s'inscrivent dans le respect de ses engagements dans le domaine du développement économique et social de la zone d'intervention de l'ODRS. De ces mesures, on peut retenir :

- le lancement du programme pilote des Centres Ruraux de Prestation agricole pour développer un mécanisme permanent de mise à disposition de services Agricoles aux producteurs en milieu rural et créer des emplois afin de réduire le taux de chômage et l'exode rural des jeunes ;
- la poursuite de la politique de subvention des intrants agricoles dont l'objectif est de faciliter l'accès d'un grand nombre de producteurs aux principaux intrants d'intensification (engrais minéraux et organiques, semences certifiées de maïs hybride et de dolique, etc.) dans la perspective d'augmenter la production et la productivité agricoles ;
- la volonté politique de promouvoir les agropoles comme pilier central de la politique d'intensification, de diversification et de modernisation des productions matérialisée par :
 - ✓ la finalisation par le Ministère du Développement Rural, en janvier 2014 de la note conceptuelle des agropoles ;
 - ✓ la création de l'Agence d'Aménagement Agricole et de Fourniture de l'Eau;
 - ✓ la création de l'Agence Nationale de Promotion des Agropoles pour la définition et la mise en œuvre de cette politique.

Engagement n°5 : suivre l'exécution correcte du programme d'entretien du réseau d'irrigation et de drainage par l'ODRS

Etat d'exécution :

L'entretien du réseau nécessite l'élaboration d'un programme conséquent d'entretien et le respect de son planning d'exécution. Pour l'exercice 2014, le programme approuvé par le Conseil d'Administration a concerné :

- l'entretien périodique : le curage des drains, le réprofilage des canaux et pistes, les réparations et l'équipement d'ouvrage de prise, de régulateurs, etc ;
- l'entretien courant : le nettoyage et le faucardage de canaux.

Toutes les dispositions utiles ont été prises pour l'exécution correcte du programme annuel d'entretien. C'est ainsi que durant la contre-saison où le problème d'eau est généralement crucial,

l'entretien a été focalisé sur le réseau d'irrigation. Par contre, pendant la campagne d'hivernage, compte tenu de la pluviométrie de la zone, des lâchers d'eau de la Centrale Hydro-électrique de Sélingué, c'est le réseau de drainage qui a été priorisé dans le programme d'entretien. L'exécution correcte du programme d'entretien a permis de dépasser pendant l'hivernage, les prévisions d'emblavures (100,2%).

La problématique de l'entretien du réseau d'irrigation et de drainage a été au centre des débats lors de la supervision de la campagne agricole par le Ministre du Développement Rural dans la zone ODRS, visite effectuée le 26 juillet 2014. Après le constat de l'état de dégradation avancée du réseau, des dispositions ont été prises par le département de tutelle pour améliorer le drainage du périmètre irrigué de Sélingué à travers le curage à la pelle mécanique du drain collecteur principal sur 3 484 mètres linéaires permettant ainsi de conduire la campagne sans inondations et sans pompage.

A Maninkoura, 7 333 mètres linéaires de réseau primaire de drainage, 10 282 mètres linéaires de réseau primaire d'irrigation, 8 285 mètres linéaires de réseau secondaire de drainage et 14 542 mètres linéaires de réseau secondaire d'irrigation ont été nettoyés et entretenus. Ce qui a permis d'améliorer le niveau de réalisation des emblavures en riz de maîtrise totale d'hivernage qui a passé de 631 ha en 2013 à 764,17 ha en 2014, soit une progression de 21,10 %.

Engagement n°6 : évaluer annuellement l'exécution du Contrat-Plan au cours des sessions du Comité de Suivi mis en place

Etat d'exécution :

Après la signature du Contrat-Plan 2014-2016, le 21 juillet 2014, le projet d'arrêté portant création et modalités de fonctionnement du Comité de Suivi du Contrat-Plan est dans le circuit de signature. Dans le cadre du suivi régulier du Contrat-Plan, la Direction de l'ODRS s'attèle à l'organisation de la deuxième session du Comité de suivi du Contrat-Plan 2014-2016 avant la fin de l'année 2014.

5.2 Etat d'exécution des engagements de l'Office de Développement Rural de Sélingué

Engagement n°1 : sécuriser les productions agricoles à travers l'augmentation des superficies aménagées

Etat d'exécution :

Durant l'année 2014, les aménagements programmés dans le Projet de Renforcement de la Sécurité Alimentaire par le Développement des Cultures Irriguées (PRESA-DCI) n'ont pas pu être réalisés suite au retard pris dans son démarrage. Il s'agit de l'aménagement de la zone d'extension du périmètre irrigué de Sélingué (50 ha) et de la plaine de Kotouba (126 ha) pour une superficie totale de 176 ha.

Par ailleurs, dans le cadre de la sécurisation de l'exploitation du périmètre du Maninkoura et l'aménagement d'un potentiel de 5 000 ha en amont, le Programme de Développement de l'Irrigation dans le Bassin du Bani et à Sélingué (PDI-BS) a réalisé l'étude technique du seuil de Kourouba.

Engagement n°2 : maintenir les superficies déjà aménagées par l'entretien régulier des réseaux d'irrigation, de drainage et des stations de pompage pour une meilleure gestion de l'eau d'irrigation

Etat d'exécution :

L'entretien des aménagements est un des gages de la durabilité de leur exploitation. La maintenance des réseaux (primaire et secondaire) d'irrigation, de drainage et des stations de pompage est à la charge de l'ODRS qui s'est engagé à les entretenir. Pour ce faire l'ODRS a procédé courant 2014 :

- à la signature d'un contrat annuel relatif à l'entretien des stations de pompage d'exhaure et d'admission ;
- au nettoyage et au faucardage du réseau primaire d'irrigation sur 23 000 mètres linéaires et du réseau secondaire sur 34 640 mètres linéaires ;
- à l'utilisation de la main d'œuvre locale pour le curage manuel de l'ensemble du réseau de drainage du périmètre irrigué de Sélingué par la méthode HIMO (Haute Intensité de Main d'œuvre) sur 14 100 mètres linéaires de réseau secondaire de drainage et sur 23 695 mètres linéaires de réseau tertiaire de drainage ;

Engagement n°3 : élaborer et transmettre à la tutelle le programme annuel d'entretien du réseau d'irrigation et de drainage

Etat d'exécution :

Les besoins d'entretien sont identifiés par le Département Aménagement, Infrastructures et Equipements Ruraux (DAIER) de l'ODRS et les Programmes de Gestion Eau, Infrastructures et Equipements Ruraux des zones sur la base des difficultés d'irrigation ou de drainage recensées au cours de l'exercice précédent.

Pour l'exercice 2014 (contre-saison et saison), les besoins prioritaires puis calés en fonction de l'enveloppe disponible sont relatifs aux travaux de désherbage, d'entretien, de nettoyage, de consolidation du réseau hydraulique et de traitement des drains tertiaires.

Ces besoins en travaux d'entretien courant du réseau d'irrigation et de drainage sont toujours soumis à la hiérarchie pour avis de non objection avant qu'ils ne fassent l'objet d'un Dossier d'Appel d'Offre pour lancement à la concurrence locale.

Engagement n°4 : améliorer la production et la productivité par l'appui conseil, la formation des producteurs et de l'encadrement, l'introduction des variétés performantes

Etat d'exécution :

Eu égard à l'évolution des superficies en zone ODRS et des besoins des producteurs, le schéma d'encadrement sur le terrain a été réaménagé. C'est ainsi que tous les secteurs des périmètres ont été répartis en zones d'appui conseil améliorant du coup l'accès des producteurs au service de l'encadrement.

Dans le cadre de la formation des producteurs :

- trois cent soixante (360) producteurs ont été formés sur la technologie du placement profond de l'urée en collaboration avec le partenaire IFDC ;
- deux mille cent vingt huit (2128) producteurs dont 128 femmes ont été formés sur les itinéraires techniques du riz et la gestion de l'eau ;
- cent quatorze (114) producteurs dont 82 femmes ont été formés en maraîchage.

S'agissant du personnel, la formation a concerné :

- cinquante un (51) agents sur les techniques d'évaluation du rendement et sur les itinéraires techniques de production et de protection du riz ;
- huit (8) agents sur la technologie du placement profond de l'urée ;

- dix huit (18) cadres en leadership et management des ressources humaines ;
- deux (2) cadres en audit et contrôle interne.

Dans le cadre de la phase de consolidation de la rizipisciculture, six (06) Champs Ecoles des Producteurs dans le périmètre irrigué de Sélingué ont été installés. La mise en charge a été effectuée avec 7500 clarias et 7500 tilapias.

Dans le cadre de l'introduction variétale, une nouvelle variété de riz (Sim2 Sumadel) a fait l'objet de multiplication en collaboration avec les producteurs semenciers de la zone de Sélingué sur 1,20 ha. Des contacts ont été pris avec la recherche à travers la Direction de l'ODRS en vue de tester de nouvelles variétés de riz adaptées à sa zone d'intervention dès la campagne de contre saison 2015.

Il est à noter que dans le cadre du renforcement de la liaison recherche-vulgarisation, un chargé de recherche-accompagnement a été nommé au sein du Département Appui à la Promotion et à la Valorisation des Productions Végétales (DAPV).

Dans le cadre de la préservation de la santé de la population, l'ODRS à travers le PDI-BS, a organisé :

- des séances de plaidoyer à l'endroit des leaders (coutumiers, religieux, administratifs), des jeunes et des femmes sur le VIH/SIDA et les maladies liées à l'eau. Ce qui a permis de sensibiliser cinquante (50) leaders ;
- des causeries débats sur le VIH/SIDA et les maladies liées à l'eau à l'intention trente (30) participants constitués de leaders, de relais et d'agents de santé des CSCOM dans la zone de Maninkoura ;
- des sessions de recyclage de quarante (40) relais communautaires dans la prévention contre le VIH et les maladies liées à l'eau.

Engagement n°5 : améliorer les revenus des producteurs par l'accroissement des productions agricoles, la diversification des activités de production, le désenclavement des zones de production, la valorisation des productions et l'appui aux collectivités décentralisées

Etat d'exécution :

En matière d'accroissement des productions agricoles, au titre de la campagne de contre saison, la production de riz est passée de 4 697, 44 tonnes en 2013 à 5 460,7 tonnes en 2014 dans les périmètres soit un taux de progression de 16,25 % dû essentiellement à la tenue de la campagne de contre saison à Maninkoura. Quant aux cultures maraichères de contre saison, la production est passée de 5 166 tonnes toutes spéculations confondues en 2013 à 5 845 tonnes en 2014 soit un

taux de progression de 13,1%.

La diversification a concerné le maïs hybride, l'arachide, le sésame, la banane, le manioc, l'arachide de décrue, la patate de décrue, la pomme de terre et l'oignon. La situation des réalisations est consignée en annexe n°2.

Dans le cadre de la pisciculture et de l'aviculture, l'ODRS a formulé plusieurs demandes d'appui qui sont en cours de traitement au niveau des structures partenaires. Il s'agit de :

- la demande d'alevins, d'aliments poissons et la formation des pisciculteurs à la Direction Nationale de la Pêche ;
- la demande d'aliments volaille et la formation des aviculteurs à la Direction Nationale des Productions et des Industries Animales.

Aussi l'ODRS a tenu six (06) réunions d'animation avec les groupements intervenant dans les domaines de la pisciculture, de la rizipisciculture, de l'embouche et de l'aviculture en vue de la dynamisation des activités.

Engagement n°6 : développer les activités de promotion féminine et poursuivre l'insertion des jeunes dans les circuits de production agricole

Etat d'exécution :

Dans le cadre de la promotion féminine, plusieurs activités ont été menées. Il s'agit :

- de la formation de vingt-cinq (25) femmes leaders d'OP en alphabétisation fonctionnelle avec l'appui du partenaire DIACONIA,
- de la formation de deux cent soixante six (266) auditeurs dont 140 femmes en alphabétisation fonctionnelle, à la commercialisation et à la transformation du riz avec l'appui du PDI/BS,
- de la formation de treize (13) femmes responsables de coopératives en gestion administrative et financière avec l'accompagnement de l'IFDC,
- de la formation de douze (12) femmes en marketing et commercialisation des produits agricoles,
- de l'appui à la coopérative des étuveuses de riz de Sélingué pour leur participation à l'exposition du riz étuvé lors du Festival International de Sélingué,
- de l'appui à la structuration d'une association de femmes pour la promotion de l'aviculture et de la pisciculture ;
- la dotation de 27 groupements féminins en 200 foyers NAFACAMA ;
- le suivi des parcelles de cultures sèches exploitées par les femmes de dix (10) villages durant la campagne d'hivernage sur 1352 ha exploités dont 921 ha d'arachide, 327 ha de riz de bas-fonds et 104 ha d'autres cultures ;

- l'identification et l'évaluation des besoins des groupements féminins.

Quant aux jeunes, il est à noter :

- l'appui à la structuration de deux (2) Groupements d'Intérêt Economique (GIE) en vue de la création d'un Centre Rural de Prestation des Travaux Agricoles à travers la Cellule de promotion de l'entrepreneuriat jeune du Ministère du Développement Rural ;
- l'identification et l'évaluation des besoins en formation et en équipements de trois (3) Groupements d'Intérêt Economique (GIE).

Engagement n°7 : protéger l'environnement et gérer rationnellement les ressources du lac

Etat d'exécution

Dans le cadre de la protection de l'environnement et de la gestion rationnelle des ressources du lac, l'ODRS a entrepris un certain nombre d'actions au nombre desquelles on peut citer :

- **Actions de production de plants :**

- ✓ En matière de production de plants, les actions menées ont porté sur la poursuite de l'aménagement de l'espace de la pépinière sur une superficie de 0,25 ha. Ceci s'est traduit par l'octroi du marché relatif à la réalisation d'un forage équipé de pompe électrique alimentée avec panneaux solaires et l'installation d'une cuve de 5 m³ ;
- ✓ L'acquisition d'intrants et d'équipement agricoles pour la production de plants. Il s'agit notamment des semences, d'engrais et de petit matériel (arrosoirs, brouettes, râteliers, pèles).

- **Le suivi des actions de reboisement :**

Dans ce domaine, deux missions d'évaluation ont été réalisées et ont permis d'estimer à 70% le taux de survie des plantations. Ce taux moyen est dû d'une part au retard accusé de façon générale dans la livraison des plants et les dégâts causés par les animaux en divagation suite à la faiblesse ou au manque de clôture des plantations d'autre part.

- **Actions de défense et de restauration des sols :**

Les restrictions budgétaires n'ont pas permis la réalisation d'actions pertinentes en la matière. Cependant dans le cadre de la mise en œuvre de la convention de collaboration entre le PDI-BS/ODRS relatif au conseil agricole, sept (07) points ont été identifiés dans les villages de Dalani et Maninkoro dans la zone de Maninkoura et les mesures à appliquer définies en commun accord avec les exploitants. Pour la mise en œuvre de cette activité, l'expertise technique sera fournie par l'ODRS, les matériaux et la main d'œuvre par les populations bénéficiaires. Les deux dernières années du contrat plan seront mises à profit pour résorber le retard accusé durant l'an I du présent contrat plan.

- **En matière de suivi et de traitement des gîtes potentiels de prolifération de simuliés .**

Au total 11 séances de contrôle ont été réalisées sur une prévision de 8, soit un taux d'exécution de 137,5%. A l'issue de ces contrôles et à la lumière du taux d'infestation, un seul traitement a été effectué au niveau de 19 points avec 47 litres de produit BT.

Par rapport à cette rubrique, le niveau d'infestation (variant de faible à moyen) selon les points de contrôle, diminue au fil des ans, ce qui témoigne de l'efficacité des traitements effectués.

- **Actions de suivi de la salubrité des ports de pêche .**

D'une manière générale, la salubrité des ports s'est beaucoup améliorée suite aux réunions (4 dont 2 par ports) d'information et de sensibilisation effectuées au niveau des ports de pêche de Carrière et de Faraba. Cependant, la construction de dépotoirs finaux permettra d'améliorer davantage l'état de salubrité desdits ports. Dans le cadre de la valorisation de ces infrastructures portuaires, des négociations sont en cours avec des partenaires privés.

- **En matière de prélèvements et d'analyse d'échantillons d'eau du lac et des forages :**

Sur une prévision de 8 prélèvements, 5 ont été effectués, soit un taux d'exécution de 62,5%. Par rapport au lac, les prélèvements ont été réalisés au niveau de trois points c'est-à-dire : à Carrière, à la station d'admission et au niveau du collecteur C1.

S'agissant des forages, un prélèvement a eu lieu au niveau du forage de la base de vie de Maninkoura.

Au total 11 paramètres ont été analysés et les résultats obtenus montrent que les eaux analysées ne sont pas polluées.

D'autres actions de la protection de l'environnement ont été aussi menées. Il s'agit de :

- la confection de 420 foyers améliorés suite à sept (7) séances de sensibilisation ;
- la dotation de 27 groupements féminins en 200 foyers NAFACAMA ;
- la sensibilisation de 226 producteurs dont 86 femmes sur les feux de brousse ;
- l'obtention de permis par le PDI-BS pour la zone de Maninkoura dans le cadre du plan de gestion environnemental et social de la construction du seuil de Kourouba ;
- l'enregistrement et la diffusion d'une émission sur la protection de l'environnement par l'ORTM.

Engagement n °8 : tout mettre en œuvre pour l'équilibre de sa gestion sur la base de ses recettes propres (redevance eau et prestations diverses), des subventions de l'Etat et des ressources extérieures.

Etat d'exécution :

L'analyse du tableau Ressources/Emplois permet de vérifier cette situation. Pour ce faire, nous avons procédé à une évaluation des recettes propres recouvrées d'une part et d'autre part, évalué les dépenses effectuées sur ces recettes.

1. Situation d'exécution des fonds propres

Au 30 novembre 2014, les recettes propres ont été recouvrées à hauteur de 55 610 015 F CFA, soit 28,87% des prévisions du Contrat-Plan.

Cette contre-performance s'explique par la non-exploitation de l'écloserie et de l'usine de glace par l'ODRS compte tenu de la cession de ces infrastructures à un prestataire privé. Ce qui a constitué un grand manque à gagner pour la structure.

Des dispositions sont en cours pour conclure une convention d'exploitation en lieu et place du contrat de cession.

Les redevances eau constituent la principale source de recettes de l'ODRS avec 84,06% des recettes perçues en 2014.

Le tableau N°8 fait état de la situation des recettes propres pour l'année 2014.

Tableau 8: Situation des recettes propres

Désignation	Prévisions Contrat-Plan 2014 (F CFA)	Prévisions. Budgétaires 2014 (F CFA)	Recouvrement en (F CFA) Au 30/11/1014
Redevances Sélingué	85 000 000	85 000 000	44 974 840
Redevances Maninkoura	30 000 000	30 000 000	1 775 175
Sous total redevances	115 000 000	115 000 000	46 750 015
Location des villas, autres bâtiments	17 000 000	17 000 000	8 460 000
Ventes de poissons et alevins	35 000 000	35 000 000	-
Ventes de dossier d'appel d'offres	600 000	600 000	400 000
Prestations usine de glaces	20 000 000	20 000 000	-
Sous total des ventes diverses	72 600 000	72 600 000	8 860 000
Remboursement de prêts motos et motoculteurs	5 000 000	5 000 000	-
Sous total remboursement des prêts échus	5 000 000	5 000 000	-
Total général	192 600 000	192 600 000	55 610 015

Il faut signaler que le recouvrement de la redevance ne concerne que la composante contre saison 2014. Ainsi, à Maninkoura, sur une prévision de 7 461 855 F CFA, 1 775 175 F CFA ont été recouverts, soit un taux de 23,7 %. A Sélingué, 44 974 840 FCFA ont été recouverts sur une prévision de 85 000 000 F CFA, soit un taux de réalisation de 52,9%. Le paiement des redevances de la composante hivernage dont la date limite est prévue pour le 31 décembre 2014 permettra de rehausser ces différents taux.

Cependant, l'amélioration des conditions d'exploitation des périmètres suite aux travaux d'entretien (drainage) a permis de diminuer les superficies exonérées qui sont passées de 92,79 ha en 2013 à 22 ha en 2014 procurant ainsi un gain de 2 758 825 F CFA.

2. Situation des dépenses sur fonds propres

Les primes et indemnités dues aux agents et certains travaux d'entretien courant ont été exécutés sur les fonds propres en 2014.

Le détail des dépenses sur fonds propres est donné dans le tableau N°9

Tableau 9 : Dépenses exécutées sur les recettes propres

Rubriques	Prévisions 2014 (FCFA)	Réalisation au 30/11/2014 (FCFA)	Taux de réalisation (%)
Entretien courant	70 000 000	33 696 305	48,14
Primes et indemnités du personnel	22 000 000	10 449 500	47,50
Achat de semences et autres fourniture	24 000 000	-	0,00
Fournitures didactiques et documentation	1 200 000	-	0,00
Autres matériels et Fournitures	2 587 150	2 587 150	100,00
Produits d'entretien (Désodorisants)	2 000 000	-	0,00
Carburants et lubrifiants	2 200 000	950 000	43,18
Produits alimentaires	2 000 000	-	0,00
Autres frais d'entretien et Réparation	35 000 000	1 750 000	5,00
Jetons de présence des Administrateurs	2 000 000	2 000 000	100,00
Vignettes, visites techniques	500 000	459 000	91,80
Autres prestations de service	4 800 000	734 950	15,31
Assurances véhicules	1 200 000	804 458	67,04
Téléphone et Internet	1 435 000	1 435 000	100,00
Loyers et charges locatives	1 977 850	-	0,00
Fêtes cérémonies et réceptions	1 500 000	-	0,00
Autres dépenses	15 000 000	320 250	2,14
Subventions aux organismes et associations	3 200 000	-	0,00
TOTAL	192 600 000	55 186 613	28,65

Le tableau N°10 ci-dessous relatif aux Ressources/Emplois démontre que toutes les ressources propres ont été consacrées à l'entretien courant et indemnités et primes dues aux agents au détriment des autres postes de dépenses. Ce qui dénote l'insuffisance des recettes propres par rapport aux dépenses éligibles et incompressibles.

Tableau 10 : Tableau des Ressources et Emplois

Réalizations des recettes propres au 17 novembre 2014		Réalizations des dépenses sur les recettes propres au 17 novembre 2014	
<i>Rubriques</i>	<i>Montant</i>	<i>Rubriques</i>	<i>Montant</i>
Redevances	46 750 015	Dépenses de fonctionnement	11 278 535
Location de bâtiments	8 460 000	Salaires et accessoires de salaires	10 211 773
Autres ventes	400 000	Investissement	33 696 305
		S/Total	55 186 613

		Solde de Trésorerie	423 402
Total	55 610 015	Total	55 610 015

Engagement n°9 : poursuivre l'application scrupuleuse des cahiers de charges ODRS / Attributaires et autres documents contractuels définissant les conditions d'attribution et/ou d'exploitation des infrastructures, afin d'assurer aux différents exploitants la sécurité nécessaire

Etat d'exécution :

Après la relecture du cahier des charges et sa mise à jour en 2012, l'ODRS a, au titre de l'année 2014, procédé essentiellement à :

- L'Information et la sensibilisation des producteurs sur le contenu du cahier des charges et des conventions d'exploitation

A Maninkoura, cette activité a été menée avec l'appui de la Convention ODRS/PDI-BS dans le cadre de l'appui conseil agricole. C'est ainsi que quatorze (14) séances d'information et de sensibilisation ont été animées dans treize (13) villages exploitant le périmètre en vue de la diffusion du contenu du cahier de charges et des conventions d'exploitation.

A Sélingué, douze (12) réunions ont été animées dans les trois (3) zones d'appui conseil au profit de dix sept (17) villages exploitant le périmètre.

Les messages diffusés ont porté sur :

- ✓ les obligations de l'ODRS (l'appui conseil, la fourniture de l'eau ...)
- ✓ les obligations des exploitants en matière d'exploitation du périmètre par le respect des calendriers culturaux, la gestion de l'eau, l'entretien des réseaux et ouvrages tertiaires et quaternaire, l'utilisation de variétés précoces et l'importance du paiement des redevances ;
- ✓ les types d'infractions ainsi que les pénalités ;
- ✓ l'importance de la signature de la convention d'exploitation pour l'exploitant en termes de sécurité foncière.

Aussi la Direction de l'ODRS collabore avec les radios de proximité pour informer et sensibiliser les producteurs sur le contenu du cahier des charges. L'émission de la radio rurale « Poye kan poye » a été réalisée en direct de Sélingué le 17 octobre pour faire connaître davantage les activités de l'ODRS, les potentialités de la zone, et sensibiliser les producteurs quant au respect de leurs obligations.

- Signature des conventions d'exploitation des parcelles par les producteurs

A l'issue des missions d'information et de sensibilisation, les producteurs, surtout ceux de Maninkoura où le nombre de conventions signées est très faible, se sont rendus compte du bien fondé de la signature des conventions d'exploitation pour la sécurité foncière de leurs parcelles et se

sont engagés à leurs signatures.

A la date du 30 novembre 2014, 570 conventions ont été signées sur une prévision de 1535, soit un taux de réalisation de 37,13%. Le processus de signature se poursuit. A titre de rappel, seulement 71 conventions avaient été signées en 2012.

En ce qui concerne le périmètre irrigué de Sélingué, la totalité des conventions a été signée.

- Suivi de l'application du cahier de charges

Pendant toute l'année, les agents d'encadrement ont procédé à des séances d'information, de suivi des producteurs pour une bonne application du cahier des charges. Le suivi a fait ressortir 167 cas d'infractions dont 65 à Maninkoura et 102 à Sélingué suite à des actes de vandalisme (brèches et dépôt des outils de pêche dans les canaux, enlèvement des équipements hydromécaniques, dépôt de paille de riz dans les canaux d'irrigation et de drainage). Les contrevenants ont été sensibilisés et ont réparé les dégâts après avoir reçu des avertissements. Le détail est donné dans le tableau N° 11.

Tableau 11. Infractions rencontrées dans le cadre du suivi du cahier de charges dans les périmètres

Nature des Infractions	Nombres		Mesures adoptées
	Sélingué	Maninkoura	
Brèches sur les digues des canaux tertiaires et sur les voies de circulation	41	20	Réparation des dégâts et avertissement
Pépinière sur les voies d'accès	0	10	Avertissement
Pépinière hors date	12	15	Avertissement
Ouverture des brèches sur les diguettes de séparation	6	0	Sensibilisation et avertissement
Enlèvement des vannes des canaux secondaires	1	0	Réparation et avertissement
Dépôt de la paille de riz dans les canaux d'irrigation et les drains	28	10	Sensibilisation, enlèvement et avertissement
Dépôt des outils de pêche dans les canaux d'irrigation, de drainage et les parcelles	13	20	Interdiction totale
Installation de tuyaux PVC sans autorisation	1	0	Enlèvement et interdiction
Total	102	65	

Engagement n°10 : créer les conditions favorables à la transformation de la zone en un Agro-pôle de développement

Etat d'exécution :

La création des agropoles nécessite au préalable de purger les terres à aménager du droit coutumier d'usage en les déclarant d'utilité publique. C'est dans ce cadre que l'ODRS a commandité une étude d'établissement du coût de l'élaboration du cahier des charges et de la mise en œuvre du cadastre des aménagements afin d'immatriculer les terres de sa zone d'intervention. Ce qui permettra de créer un cadre attractif pour les investisseurs privés.

Aussi, dans le cadre du renforcement du partenariat Public Privé, l'ODRS a :

- mené des activités d'information et de sensibilisation dans la zone de Yanfolila sur la faisabilité de « villages agricoles » dans le cadre du partenariat avec la société Mori-Investment ;
- nouer des contacts avec la société Harvest Internationale pour la valorisation et l'exploitation des deux (2) infrastructures portuaires de la Carrière et de Faraba ;
- élaboré un projet de convention d'exploitation et de gestion des infrastructures et équipements portuaires et la station piscicole de l'ODRS.

Engagement n°11 : poursuivre et intensifier la collaboration avec les Partenaires Privés dans le cadre de la mise en œuvre de leurs programmes de développement

Etat d'exécution :

Dans ce domaine, les actions menées durant l'année 2014 ont été :

- la signature d'un protocole de collaboration avec IFDC dans le cadre de la mise en œuvre du projet sous régional « PRIME » (Produire plus de Riz avec Moins d'Engrais) ;
- la poursuite de la mise en œuvre du protocole avec la société « Eléphant Vert Mali » dans le cadre de l'utilisation des biofertilisants ;
- la concertation avec le centre de formation « WAARI » pour la formation des producteurs et le développement de l'agro-business dans la zone ;
- l'élaboration d'un projet de convention d'exploitation et de gestion des infrastructures et équipements portuaires et la station piscicole de l'ODRS par la Ferme Boubacar DIALLO.

Engagement n°12 : exécuter les activités du Contrat – Plan 2014 – 2016 suivant les indicateurs de performance consignés en annexe n°1

Etat d'exécution :

Dans le cadre de la mise en œuvre de la politique nationale de développement rural, l'Office de Développement Rural de Sélingué (ODRS) exécute dans sa zone d'intervention, des programmes concourant à la promotion du monde rural à travers des actions de développement planifiées dans le Contrat-Plan (2014-2016) et désagrégées dans des programmes annuels. Les activités menées durant cette première année sont évaluées en fonction des indicateurs de performance consignés en annexe n°1 dudit Contrat-Plan. Cependant compte tenu de la spécificité de certaines activités et de la période d'élaboration du présent rapport, l'évaluation de certains indicateurs (rendements et productions agricoles, coûts de production) ne sera pas disponible.

5.3 Etat d'exécution des engagements des Producteurs

Engagement n°1 : améliorer la productivité en appliquant toutes les techniques d'intensification des cultures préconisées par l'encadrement

Etat d'exécution :

Les techniques d'intensification des cultures conseillées par l'encadrement concernent essentiellement : le respect du calendrier agricole, l'utilisation des semences sélectionnées, la fertilisation organique et minérale, la lutte contre les adventices et les déprédateurs, etc. L'application de ces techniques passe nécessairement par la mise en œuvre du programme d'appui-conseil.

Ainsi, en début de campagne, deux (02) réunions (une par périmètre) ont été organisées par l'encadrement en collaboration avec les responsables des Sociétés coopératives. L'objectif de ces rencontres est la validation du calendrier agricole et la formulation des dispositions à prendre pour une bonne campagne de production. La restitution de ces rencontres est faite dans les villages et au niveau des secteurs par les responsables, souvent en présence de l'encadrement.

Le suivi du programme d'appui-conseil a fait ressortir les constats suivants :

- **En matière de respect du calendrier agricole :**

D'une façon générale, le calendrier agricole est respecté en contre saison par la majorité des exploitants. Par contre en hivernage, il est peu respecté pour les raisons suivantes :

- l'insuffisance d'équipement pour réaliser au même moment toutes les activités agricoles (cultures dans le périmètre et hors périmètre) ;
- la pratique d'extension des superficies ;
- la mauvaise répartition des pluies ;
- l'orpaillage ;
- les risques liés aux inondations et à la prolifération des nuisibles.

Ainsi, à Sélingué, 95 % des exploitants ont respecté le calendrier en culture de contre saison contre 60% en culture d'hivernage.

A Maninkoura 97 % des exploitants ont respecté le calendrier en culture de contre saison contre 94% en culture d'hivernage.

- **En matière d'utilisation des semences sélectionnées**

La semence est la matière première de toute production agricole. Elle contribue à environ 40%

d'augmentation du rendement de la culture. L'utilisation de semences de qualité associée à d'autres facteurs de production tels que l'eau et les engrais est indispensable à l'intensification de l'agriculture.

Les sociétés coopératives de producteurs de semences de Sélingué et de Maninkoura sont engagées pour la satisfaction des besoins en semences sélectionnées de la zone. Elles interviennent non seulement dans la production, mais aussi dans la sensibilisation des producteurs quant à l'importance de l'utilisation de la bonne semence.

Ainsi, sur un besoin recensé de 57,2 tonnes en 2014, 65,16 tonnes de R2 ont été mises à la disposition des exploitants soit 114%.

- **En matière de fertilisation organique et minérale**

Au niveau des périmètres de Sélingué et de Maninkoura, la fertilisation concerne l'ensemble des spéculations. Le riz et le maïs ont bénéficié de la subvention de l'Etat. La poursuite du programme de subvention des intrants agricoles a favorisé une forte application de l'engrais à dose requise par la plupart des producteurs.

Le taux de couverture des besoins en 2014 pour le NPK a été de 97,7%. Quant à l'urée, le taux de couverture a été de 98,1% en 2014.

Ainsi les quantités d'engrais subventionnés utilisés par les producteurs sur l'ensemble des superficies ont été de : 1585,65 tonnes de NPK, 2104 tonnes d'urée et 890,25 tonnes de fumure organique industrielle en 2014 contre 657,6 tonnes de NPK, 1188,5 tonnes d'urée et 1211 tonnes de fumure organique industrielle en 2013.

D'une manière générale, l'utilisation de la fumure organique reste faible dans la zone. Des actions allant dans le sens de la production à grande échelle de cette fumure doivent être menées à travers la vulgarisation du compostage.

- **En matière de lutte contre les adventices et les déprédateurs**

La technique de lutte contre les adventices est le désherbage chimique ou mécanique avec une prédominance du chimique compte tenu de l'insuffisance de la main d'œuvre suite à l'orpaillage.

Notons par ailleurs que le traitement chimique représente environs 80% de réalisation dans le périmètre de Sélingué. Aussi, il faut noter que les deux opérations de désherbage sont souvent conduites sur la même parcelle en raison du degré d'enherbement et du type d'herbe.

Les produits utilisés sont le Roundup (herbicide total) l'Herbextra, le Londax, et Samory (herbicides sélectifs).

A la faveur de l'excès d'humidité des mois d'août et septembre, quelques infestations de ravageurs du genre *Nymphula dipunctalis*, *Tricusta sericae* et *Locris rubra* ont été observées dans les deux périmètres avec de légers dégâts sur le riz en maîtrise totale. Cette situation a été très vite maîtrisée par les producteurs et l'ODRS avec l'appui des services régionaux de la PV de Koulikoro et de Sikasso par le traitement de 48 ha à Maninkoura et de 192 ha à Sélingué avec du Dursban 4E et du Pychlorex 480 EC.

Engagement n°2 : appliquer scrupuleusement l'ensemble des textes contractuels (convention et tout autre Contrat de gestion ou d'exploitation) conclus entre l'ODRS et les producteurs, notamment ceux relatifs à l'exploitation des périmètres, à l'attribution des parcelles, à l'exploitation des terres, au paiement des redevances et toutes autres taxes, à l'entretien des infrastructures hydrauliques tertiaires, au service de l'eau, au retrait des parcelles ; à l'entretien régulier du réseau tertiaire et quaternaire ; l'exploitation des infrastructures portuaires ; à l'exploitation des aménagements piscicoles et à la gestion des infrastructures communautaires

Etat d'exécution :

Les activités suivantes ont été menées par les Producteurs à travers leurs responsables siégeant au Comité Paritaire :

➤ **Au titre de l'exploitation des terres**

En 2014/2015, les superficies mises en valeur par les producteurs sont de :

- 6161 ha contre 5406 ha en 2013 soit une progression de 13,9% pour le riz pour un taux de réalisation de 96,9% ;
- 15030 ha contre 14593 ha en 2013 soit une progression de 2,9% pour les cultures sèches pour un taux de réalisation de 97,8% ;
- 6414 ha contre 5758 ha en 2013 soit une progression de 11,4 % pour les légumineuses.

En 2014/2015, les réalisations ont été supérieures à celles de la campagne 2013/2014 pour l'ensemble des spéculations.

Au cours de chaque campagne, des réunions de sensibilisation et d'explication du cahier de charges sont organisées par les membres paysans des Comités Paritaires et les Présidents des Unions de Sociétés Coopératives qui participent aussi à l'adoption et à la diffusion du calendrier cultural.

➤ **Au titre des attributions des parcelles**

En 2014, il n'y a eu ni retrait ni attribution de parcelles dans les deux périmètres.

➤ **Au titre du paiement de la redevance**

Dans le cadre de l'amélioration du taux de recouvrement de la redevance eau surtout dans la zone de Maninkoura, deux(2) missions conjointes (ODRS-Comité Paritaire) d'information et de sensibilisation ont été menées dans treize(13) villages et hameaux exploitant le périmètre de Maninkoura. Au niveau du comité paritaire, six (6) réunions dont une extraordinaire ont été mises à profit pour mieux informer et sensibiliser les responsables paysans sur l'importance du paiement de la redevance dans la vie d'un périmètre irrigué.

Les efforts ainsi fournis témoignent de la volonté affichée de la Direction actuelle de faire appliquer les dispositions prévues dans le cahier de charges et de la convention d'exploitation.

C'est ainsi qu'au titre de la contre saison 2014, sur une prévision de 7 461 855 F CFA, 1 775 175 F CFA ont été recouvrés, soit un taux de 23,7 %.

A Sélingué, le paiement se fait sans aucune difficulté.

➤ **Dans le domaine du service de l'eau**

A ce niveau, des tours d'eau sont organisés dans les deux périmètres par les groupements d'irrigants constitués essentiellement de producteurs. Le suivi des tours d'eau se fait par les responsables de ces groupements en collaboration avec le service de gestion eau. Le tour d'eau est respecté à 80% par les producteurs de Sélingué et plus de 90% à Maninkoura.

Les difficultés dans le cadre du service de l'eau sont constatées dans les deux périmètres. Il s'agit notamment :

- des problèmes d'approvisionnement en eau, des interruptions électriques et des pannes de pompes à Maninkoura ;
- de la vétusté des canaux d'irrigation à Sélingué.

Cependant ces difficultés n'ont pas beaucoup affecté le bon déroulement des campagnes agricoles.

➤ **Dans le domaine de l'exploitation des infrastructures de la pêche et de pisciculture**

Une convention d'exploitation et de gestion est en cours de négociation avec un particulier spécialisé (Ferme Piscicole Boubacar DIALLO) qui évoluera avec tous les acteurs concernés en la matière.

➤ **Dans le domaine de l'entretien du réseau tertiaire et quaternaire**

L'entretien des réseaux (tertiaires et quaternaires) à la charge des exploitants constitue une activité permanente incluse dans le calendrier agricole.

A ce titre, quatre (04) contrôles (soit deux par an) ont été faits par les responsables paysans des Comités Paritaires en collaboration avec l'encadrement et cela conformément aux dispositions des cahiers de charges. En 2014, pour les deux périmètres (Sélingué et Maninkoura) l'entretien du réseau (désherbage et nettoyage) a porté sur 241 515 ml de réseau tertiaire et 191 620 ml de réseau tertiaire de drainage.

Engagement n°3 : apurer les dettes collectives et/ou individuelles contractées par les paysans afin de rendre les organisations socioprofessionnelles crédibles et plus opérationnelles

Etat d'exécution :

Au titre de l'année 2014, des difficultés dans l'octroi des crédits de campagne ont été constatées. Cette situation résulte du faible niveau d'apurement des dettes contractées par les paysans auprès des Institutions de Micro finance. L'exemple de Maninkoura en est une parfaite illustration où le

taux de remboursement est de 52% pour Kafo jiginew pour un crédit en souffrance de 22 076 077 FCFA et de 86,2 % pour la caisse Kondo jigima pour un crédit en souffrance de 1 182 650 FCFA.

Face à cette situation, deux (2) réunions dont une par zone ont été animées par le Représentant des producteurs au Conseil d'Administration de l'ODRS à l'endroit des Responsables des Sociétés Coopératives.

Engagement n°4 : sensibiliser leurs membres pour le paiement des redevances aux dates indiquées dans le cahier des charges

Etat d'exécution :

Les responsables des producteurs dans le souci du respect des délais de paiement des redevances, ont effectué des missions de sensibilisation et de rappel. En plus de ces missions, les radios de proximité ont été mises à profit pour une large diffusion des dates indiquées dans le cahier des charges qui sont ::

- le 30 Juin pour la contre saison de riz;
- le 31 Décembre pour le riz d'hivernage ;
- le 30 Avril pour le maraîchage ;
- le 31 Octobre pour la culture de banane.

Engagement n°5 : organiser un courant d'échange permanent entre la base et le sommet pour véhiculer toutes les informations utiles provenant des instances de partenariat : Conseil d'Administration de l'ODRS, Comité de Suivi du Contrat-Plan, réunions des Comités Paritaires, etc

Etat d'exécution :

Les responsables paysans siégeant dans les différents organes de gestion (Conseil d'Administration, le Comité de Suivi du Contrat-Plan, Comité Paritaire de Gestion des terres et des Fonds de Redevance) ont véhiculé les informations issues des différentes réunions.

C'est ainsi que le Représentant des Exploitants au Conseil d'Administration de l'ODRS et au Comité de suivi du Contrat –Plan Etat-ODRS-Producteurs a tenu une réunion de restitution, le 24 février 2014 de la 1^{ère} réunion de suivi du Contrat-Plan 2014-2016 et de la 19^{ème} session du Conseil d'Administration tenues respectivement les 7 et 14 février 2014. Cette restitution a été faite aux membres des Comités Paritaires, aux Présidents de Sociétés Coopératives et aux groupements des femmes transformatrices. Ces différents responsables ont à leur tour procédé à la restitution de l'information aux membres de leurs groupements. A l'issue de ces rencontres, un accent particulier a été mis sur les recommandations formulées lors de ces instances de gestions notamment celles relatives à l'entretien du réseau à leurs charges, au respect du calendrier cultural et au paiement de la redevance eau.

Engagement n°6 : assurer la protection de l'environnement à travers la mise en œuvre des mesures de défense et de restauration des eaux et des sols

Etat d'exécution :

Dans le cadre de la protection de l'environnement, les actions entreprises au titre de l'année 2014 par les populations sont :

- **en matière de production de plants**, 35200 plants toutes espèces confondues ont été produits par les exploitants sur une prévision de 18000, soit un taux de réalisation de 195,6%. L'essentiel de cette production reste focalisée sur les essences fruitières en l'occurrence les manguiers et l'anacarde.
- **dans le domaine du reboisement**, 28,02 ha ont été réalisés dont 13,72 ha en agrumes, 8,42ha en Eucalyptus et 5,62 ha en manguiers.
- **Dans le domaine de la défense et de restauration des sols**, les actions entreprises par les populations restent encore timides, dispersées et concernent la réalisation des haies vives et des brises vents surtout au niveau des jardins maraîchers et les plantations.

VI. Conclusion

En dépit des difficultés, notamment la mauvaise répartition de la pluviométrie dans le temps et dans l'espace, l'insuffisance de la main d'œuvre, l'ODRS et ses partenaires, dans le cadre de l'exécution de leurs engagements, ont déployé des efforts en vue de l'atteinte des objectifs du Contrat-Plan.

En effet, l'Etat dans le cadre de sa politique de développement agricole, après avoir mis en place les dotations budgétaires nécessaires à la réalisation de ses missions de service public, a poursuivi sa politique de subvention des intrants agricoles. Ce qui a permis de passer, en matière de riziculture de maîtrise totale, d'une production de 6960,13 tonnes pour un rendement de 3,61 T/Ha en 2007 à 12 283,76 tonnes pour un rendement de 5,32 T/Ha en 2013.

Aussi, malgré un environnement conjoncturel, le Ministère du Développement Rural à travers le PDI-BS a amélioré le drainage du périmètre irrigué de Sélingué durant la campagne d'hivernage par le curage à la pelle mécanique du drain collecteur principal sur 3 484 mètres linéaires.

Par ailleurs, la réalisation des formations à l'endroit de l'encadrement et des producteurs a eu un impact sur le programme d'appui conseil.

Au titre de la campagne 2014/2015, les réalisations sont passées de 5406 ha à 6161 ha soit une progression de 13,9% pour le riz ; 14593 ha à 15030 ha soit une progression de 2,9% pour les cultures sèches et 5758 ha à 6414 ha soit une progression de 11,4 % pour les légumineuses.

Dans le domaine de la maintenance des aménagements, 57 640 mètres linéaires de réseau primaire et secondaire d'irrigation, 37 795 mètres linéaires de réseau secondaire et tertiaire de drainage ont été entretenus. Les interventions combinées de l'ODRS et du PDI-BS ont permis de réaliser une campagne agricole sans pompage des excès d'eau au niveau du périmètre de Sélingué.

L'ODRS, au terme de la première année d'exécution du Contrat-Plan, a commandité une étude d'établissement du coût de l'élaboration du cahier des charges et de la mise en œuvre du cadastre des aménagements afin d'immatriculer les terres de sa zone d'intervention en vue de créer un cadre attractif pour les investisseurs privés.

Aussi, l'ODRS a élaboré et adopté un plan de communication qui est un outil permettant de donner plus de visibilité à ses différentes actions mais aussi d'assainir et d'identifier le contenu de ses rapports avec ses différents partenaires à l'interne comme à l'externe.

Les Producteurs pour leur part ont adhéré aux objectifs d'intensification de la production et leurs responsables siégeant dans les différents organes ont véhiculé les recommandations issues des différentes réunions.

Malgré ces résultats, des efforts restent à fournir dans certains domaines :

- ✓ Au titre de l'Etat, contribué à mobiliser davantage les Partenaires Techniques et Financiers pour le financement des projets.
- ✓ Au titre de l'ODRS,
 - Dans le cadre de la sécurisation foncière, procéder à l'immatriculation des terres qui lui sont affectées ;
 - Dans le domaine de l'appui conseil et de la valorisation des productions Agricoles, poursuivre le renforcement des capacités des producteurs et des agents d'encadrement ;
 - Dans le domaine de la mobilisation des ressources propres, sensibiliser les producteurs au paiement de la redevance et renforcer le partenariat public privé pour mieux rentabiliser les infrastructures piscicoles et portuaires
- ✓ Au titre des Producteurs,
 - Dans le domaine du paiement régulier de la redevance, sensibiliser davantage les producteurs en vue d'un changement de comportement.
 - Dans le domaine du service de l'eau et du respect du calendrier cultural, poursuivre la sensibilisation des producteurs pour l'entretien régulier des réseaux et le respect du calendrier cultural.

VII. Annexes

Annexe 1: Evaluation des objectifs d'intensification de la production agricole

Indicateurs de performance	Unités	Situation de référence	2014		
			Prévisions	Réalisation	Taux de réalisation (%)
Potentiel irrigable identifié	Ha	19885	19885	0	0
Superficies étudiées	Ha	5160	2990	0	0
Superficies aménagées	Ha	2294	480	0	0
Superficies exploitées (cumul)					
Riziculture (dans les périmètres)	Ha	2655	2655	2668,77	100,5
Riziculture de submersion libre	Ha	2850	2370	2585	109,07
Riz NERICA	Ha	925	965	1000	103,63
Riziculture pluviale Bas-fonds	Ha	750	850	940	110,59
Culture de maïs Hybride	Ha	400	660	769,75	116,63
Culture de maïs conventionnel	Ha	11350	11675	11295	96,75
Culture de mil	Ha	1150	1240	1170	94,35
Culture de sorgho	Ha	1650	1900	1765	92,89
Culture de Niébé	Ha	238	290	305	105,17
Culture d'arachide	Ha	5235	5350	5560	103,9
Maraîchage dans les périmètres	Ha	50	55	64	128
Semences certifiées (riz)	Ha	26,11	37	17,2	46,5
Semences certifiées (maïs)	Ha	0	0	0	0
Produits maraîchers					
Oignons	Ha	130	105	122,5	116,6
Echalote	Ha	48	85	96	112,9
Choux	Ha	6,5	8	12,35	154,3
Concombre	Ha	4	3	5	166,6
Tomate	Ha	50	45	69,7	154,8
Gombo	Ha	65	68	77	113,2
Laitue	Ha	12	17	18	105,8
Pomme de terre	Ha	4	53	99,5	187,7
Aubergine	Ha	8	11	15,5	141
Courgette	Ha	4	4	6,7	167,5
Piment	Ha	11	11	13,5	122,7
Diversifications des cultures (Sup. cumulées)					
Sésame	Ha	285	365	33	73,33
Banane	Ha	25	40	13	74,29

Nombre d'attributaires dans les périmètres					
Riziculture	U	3512	3512	3646	103,82
Culture de maïs	U	342	342	387	113,15
Maraîchage	U	629	629	802	127,5
Banane	U	86	86	64	74,4
Nombre de caisse d'épargne et de crédit	U	5	1	0	0
Nombre d'équipement					
Tracteur	U	7	2	1	50
Motoculteurs	U	9	10	6	60
Charrue	U	2060	140	128	91,4
Bœuf de labour (unité de bœufs de labour)	U	3680	70	72	102,85
Herses	U	560	40	24	60
Charrettes	U	750	50	38	76
Batteuse à riz	U	37	13	7	53,84
Décortiqueuse riz	U	29	6	4	66,66
Egreneuse de maïs	U	5	5	6	120
Moulin	U	35	2	2	100
Plateforme multifonctionnelle	U	9	3	0	0
Groupe motopompe	U	50	40	35	87,5
Epannage d'engrais (ha)					
Fumure organique	Ha	1211	10272	11050	107,57
Engrais chimique de fonds	Ha	2436	19175	1583,75	8,25
Engrais chimique de couverture (urée)	Ha	7144	19175	2102,05	10,96
Superficies désherbées en riziculture					
Désherbage manuel	Ha	3040	2890	2830	97,92
Désherbage chimique (herbicide)	Ha	10770	15855	13435	84,73
Réseaux d'irrigation entretenue (Primaire et secondaire)	MI	51 342	51 342	51 342	100
Réseaux de drainage entretenu (Primaire et secondaire)	MI	28 612	28612	28 612	100

Réseaux de circulation entretenue (Primaire et secondaire)	MI	5 600	2000	2 535	127
Réseaux hydraulique réhabilité (Primaire et secondaire)	MI	75	100	0	0
Réseaux tertiaires d'irrigation entretenue	MI	241515	241515	241 515	100
Réseaux tertiaires de drainage entretenu	MI	191620	191620	191 620	100

En matière d'aménagement, les superficies prévues n'ont pas pu être réalisées à cause du retard accusé dans le démarrage du Projet de Renforcement de la Sécurité Alimentaire par le Développement des Cultures Irriguées.

Le maraîchage a connu un bon niveau d'exécution suite à l'engouement des producteurs après une campagne d'hivernage quelque peu mitigée.

Annexe 2: Evaluation des objectifs de diversification des productions agricoles

Indicateurs de performance		Situation de référence	2014		
			Prévisions	Réalisation	Taux de réalisation (%)
Superficies des productions Végétales (Ha)					
Maïs hybride	Nombre producteurs	25	50	75	150,00
	Superficies	50	75	160	213,33
Arachide	Nombre producteurs	30	35	40	114,29
	Superficies	60	70	60	85,71
Sésame	Nombre producteurs	45	60	40	66,67
	Superficies	33,75	45	33	73,33
Banane	Nombre producteurs	20	35	25	71,43
	Superficies	10	17,5	13	74,29
Manioc	Nombre producteurs	20	25	30	120,00
	Superficies	20	25	18	72,00
Arachide de décru	Nombre producteurs	25	30	40	133,33
	Superficies	12,5	15	18	120,00
Patate de décru	Nombre producteurs	30	40	52	130,00
	Superficies	15	20	21	105,00
Pomme de terre	Nombre producteurs	15	25	20	80,00
	Superficies	1	6,25	5	80,00
Oignon	Nombre producteurs	25	30	40	133,33
	Superficies	12,5	15	17	113,33

Les cultures de diversification procurent de plus en plus de revenus aux producteurs. Signalons le cas particulier du maïs hybride qui a fait l'objet d'un programme spécial élaboré par l'Union des producteurs de céréales du cercle de Yanfolila sous la houlette de la délégation locale de la chambre d'agriculture. Quant aux tubercules, les prix sont assez rémunérateurs surtout dans les marchés des pays voisins (Sénégal, Mauritanie notamment).

Annexe 3 : Evaluation des objectifs de diversification des productions halieutiques et animales

Indicateurs de performance	Situation de référence	2014		
		Prévisions	Réalisation	Taux de réalisation (%)
Quantité de poisson pêchée dans le lac (Tonnes)	2327,56	3750	1873,95	50
Quantité d'alevins produits (Nombre)	13000	40000	0	0
Quantité d'alevins vendus (Nombre)	13000	40000	0	0
Quantité de poissons marchands (tonnes)	-	54	4,94	9,15
Superficie d'étangs de pisciculture installés (en m2)	4030	8000	1611	20,14
Nombre d'étangs de pisciculture installés	13	20	10	50
Nombre de cages flottantes	0	32	12	37,5
volume des cages flottantes installées (en m3)	0	640	2410	376,56
Mise en place des PDE par groupe d'intérêts	1	1	0	0
Quantité de miel produit (litre)	-	2000	4230	211,5
Nombre de vaccinateurs villageois formés	-	8	0	0
Nombre de couveuses installées	-	5	0	0
Nombre d'apiculteurs formés	-	30	0	0
Nombre de mangeoires installées	-	30	0	0
Nombre d'abreuvoirs installés	-	40	0	0
Nombre d'éleveurs formés	-	10	0	0
Nombre de têtes embouchées ovins	-	100	0	0
Nombre de têtes embouchées bovins	-	50	0	0
Nombre d'apiculteurs formés	-	100	0	0
Nombre de femmes formées en apiculture	-	6	0	0
Nombre d'équipements d'apiculture mis en place				
Ruches	-	6	0	0
Combinaisons	-	6	0	0
Enfumeurs	-	6	0	0
Lèvre cadre	-	6	0	0

Les productions halieutiques et animales n'ont pas connu l'essor escompté à cause l'insuffisance des moyens financiers et humains.

Annexe 4. Evaluation des objectifs de formation en alphabétisation fonctionnelle dans la zone ODRS

Indicateurs de performance	Situation de référence	2014		
		Prévisions	Réalisation	Taux de réalisation (%)
Ouverture de CAF	35	3	0	0
Auditeurs inscrits et formés	541	300	291	97
Hommes	268	140	127	90,7
Femmes	273	160	164	102,5
Formation de néo-alphabètes	188	120	0	0
Hommes	78	50	0	0
Femmes	110	70	0	0
Nombre d'animateurs à former	72	20	0	0
Animateurs formés	44	15	0	0
Animatrices formées	28	5	0	0
Nombre d'animateurs à recycler	34	20	0	0
Animateurs à recycler	18	10	0	0
Animatrices à recycler	16	10	0	0
Néo-alphabètes exerçant une fonction	123	40	15	3,75

La formation des néo alphabètes et le recyclage des animateurs villageois n'ont pas été exécutés à cause des difficultés de fonctionnement des centres d'alphabétisation (manque de locaux, d'équipements, de matériels didactiques) d'une part et de l'absence des animateurs partis sur les sites d'orpaillage d'autre part. Le programme de 2015 prévoit la dynamisation des activités d'alphabétisation à travers l'appui des centres en fournitures et matériels didactiques.

Annexe 5. Evaluation des objectifs en activités de promotion féminine

Indicateurs de performance	Année de référence 2013		2014					
			Prévisions		Réalisation		Taux de Réalisation (%)	
	NF	NGF	NF	NGF	NF	NGF	NF	NGF
Agriculture: Exploitation de parcelles (maraîchage et riziculture)	1285	81	1322	85	1096	67	82,9	78,8
Commercialisation du Paddy: achat de produit, transformation et revente	2758	71	290	75	225	15	77,5	20
Gestion de plates-formes multifonctionnelles par l'exploitation rationnelle des différentes composantes (moteur, décortiqueuse, moulin, presse, charge batterie)	1830	69	1845	72	0	0	0	0
Exploitation forestière (karité, miel): ramassage des noix de karité	200	23	240	28	0	0	0	0

Dans ce domaine, la gestion des plates-formes multifonctionnelles reste confronter à des problèmes de gestion. Ce qui fait que leur quasi-totalité n'est plus fonctionnelle.

Annexe 6. Evaluation des objectifs en études d'aménagement (Montant en millions de F CFA)

Indicateurs de performance	2014		
	Prévisions	Réalisation	Taux de réalisation (%)
Etudes de faisabilité de plaines (Ha)			
Plaine de Gouéléninkoro	1680	0	0
Plaine de Komana-Soloba	400	0	0
Mares et Bas-fonds	35	0	0
Actualisation des études d'aménagement des plaines de Faraba-Sembè et Fazan avec option d'irrigation gravitaire à partir de la prise sur la rive gauche du Sankarani au niveau du Barrage de Sélingué avec le canal d'amenée	875	0	0
Total	2990	0	0
Etudes de faisabilité de pistes (Km)			
Piste Yanfolila-Torakoro	30	0	0
Total	30	0	0

Compte tenu de l'état de dégradation très avancée du périmètre irrigué de Sélingué, notamment de son réseau de drainage pendant l'hivernage 2014, il a été jugé nécessaire de prioriser l'entretien du périmètre afin de sauver la campagne. Du coup, les études d'aménagement n'ont pas pu être menées.

Annexe 7: Evaluation des objectifs en travaux d'aménagement

Indicateurs de performance	2014		
	Prévisions	Réalisation	Taux de réalisation (%)
Aménagements hydro agricoles(Ha)			
Plaine de Kotouba	400	0	0
Zone d'extension Périmètre aval	80	0	0
Total travaux d'aménagement hydro agricoles	480	0	0
Total 1	480	0	0
Réhabilitation du périmètre aval de Sélingué			
Travaux de Réhabilitation		0	0
Total réhabilitation		0	0
Supervision des travaux (10%)		0	0
Total 2		0	0

Ces aménagements ont été programmés dans le cadre du Projet de Renforcement de la Sécurité Alimentaire par le Développement des Cultures Irriguées. Ils n'ont pas pu être réalisés suite au retard accusé dans le démarrage de projet.

Annexe 8. Evaluation des objectifs de transfert d'activités aux organisations paysannes

Indicateurs de performance	An réf 2013	2014		
		Prévisions	réalisation	taux de réalisation(%)
Gestion de l'eau à partir des tertiaires (organisation du tour d'eau) : nombre de Groupements d'irrigants	397	410	410	100
Production des semences certifiées				
Nombre de paysans semenciers pour le riz	15	22	32	145,45
Production de semence de riz (Tonnes)	149.35	222	38,6	17,4
Gestion des batteuses				
Nombre d'organisations paysannes	40	55	57	103,6
Nombre de batteuses	40	55	57	103,6

Dans ce domaine, les taux de réalisation sont satisfaisants. Il faut cependant reconnaître que la production de semence souffre de problèmes liés à la prise en des frais de contrôle aux champs et à la certification par les semenciers.

Annexe 9. Evaluation des objectifs de Protection de l'Environnement

Indicateurs de performance	Situation de référence	2014		
		Prévisions	Réalisation	Taux de réalisation(%)
Production de plants	24500	50000	35200	70,4
Plantations individuelles (ha)	20	15	8,42	56,13
Bosquets villageois (ha)	35	10	0	-
Vergers (ha)	30	50	19,6	39,2
Haies vives (ml)	3500	4000	1800	45
Plantation d'enrichissement (ha)	20	12	-	-
Protection des berges en enrochements (ha)	600	500	-	-
Plantation de protection des talus (ha)	1.5	4	-	-
Entretien et suivi-évaluation des plantations	2	2	2	100
Nombre de contrôle de la qualité de l'eau du lac	8	8	5	62,5
Traitement gîtes larvaires	8	8	1	12,5
Contrôle de la qualité des sols	3	1	-	-
Contrôle salubrité des ports de pêche (Latrines –usine de glace et chambres froides)	8	8	11	137,5
Traitement des déchets solides et liquides des ports de pêche	0	4	-	-
Diversification (montage PDE par groupe d'intérêt d'Apiculteurs)	1	1	-	-
Vulgarisation des thèmes techniques	0	2	2	100
Elaboration des plans d'aménagement de terroirs villageois	1	1	-	-
Dispositifs de suivi Environnemental	0	2	-	-

Contrairement à l'année 2013, le niveau d'exécution des activités s'est amélioré. Cependant certains domaines comme la réalisation des bosquets, les plantations d'enrichissement, le contrôle de la qualité des sols, le traitement des déchets liquides et solides, le montage de projet de développement d'entreprise par groupe d'intérêt, l'élaboration des plans d'aménagement de terroirs villageois et la mise en place de dispositifs de suivi environnemental n'ont pas encore connu un début d'exécution à cause des difficultés telles que : la faiblesse de l'enveloppe affectée à la division et l'insuffisance de personnel. Les années 2015 et 2016 seront mises à profit pour corriger ces insuffisances.